



Association loi 1901
Reconnue d'Utilité Publique



RAPPORT SUR LE PROJET DE COOPERATION DECENTRALISEE ENTRE LES COLLECTIVITES TERRITORIALES du SUD d'HAÏTI ET DE L'EST PARISIEN

du 13 Octobre au 10 Novembre 2007

Projet réalisé dans le cadre d'un partenariat multiple

Désir d'Haïti
Municipalité de Brou sur Chantereine
Municipalité de Vaires
Conseil Général de Seine et Marne

Fonhsud
Les maires et des représentants de la
société civile des communes de :
Camp Perrin, Maniche et
Fond des Nègres
Ministère de l'Intérieur haïtien

REMERCIEMENTS

Désir d'Haïti avait invité pour un mois, une délégation de sept personnes. Ce carrefour d'échanges d'expériences fût riche en découvertes.

Trois acteurs principaux, promoteurs du projet, du côté français, sans qui, la réalisation n'aurait été possible. Sans souci d'ordre ou de préséance, il faut citer :

- Le maire de Brou sur Chantereine, Mr Jean Marc Deschamps, qui avec son équipe d'élus et d'employés municipaux a pris le temps et les moyens de montrer ce que signifiait la démocratie au quotidien dans une ville moyenne de la banlieue parisienne.
- La maire de Vaires sur Marne, Mme Danièle Querci, qui a invité des élus et les employés municipaux à découvrir Haïti et ces derniers ont pris du temps pour échanger sur des points de la gestion communale et la communication avec la population.
- Le Conseil Général de Seine et Marne, Mr Jean Calvet qui a permis à l'équipe de rencontrer des acteurs du développement touristique en zone rurale , d'échanger sur la décentralisation et a mis à la disposition de la délégation la maison des relations internationales à Pontault Combault et à assurer les repas du soir.

Un point très important, la délégation a eu l'appui du gouvernement haïtien à travers le ministre de l'Intérieur, qui a prit en charge les billets d'avion de six personnes.

Enfin il faut souligner un certain courage des sept partenaires haïtiens, qui sont entre temps devenus des amis : le père Yves, Anne Marie, Patrick, Bertin, Dunes, Fildor et Jean Marc, pour débarquer à l'aéroport d'Orly dans la froidure de l'automne et pour suivre le rythme effréné que nous avons mené.

Vous tous avez cru que l'échange entre les hommes, les peuples et les cultures étaient une richesse et une source de progrès.

Nous vous remercions d'y avoir cru et d'y avoir participé !

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION

2 CONTEXTE GENERAL DU PROJET

3 OBJECTIF DU PROJET

4 PRESENTATION de la DEMARCHE des communes de CAMP PERRIN et de MANICHE intitulée « DEMARCHE CITOYENNE 20030, (ICCP 2030)

5 BILAN DU SEJOUR

5-1 Dossier de presse

5-2 Impressions personnelles des membres de la délégation

5-3 Actions à entreprendre

1 INTRODUCTION

L'association française Désir d'Haïti, en partenariat avec l'association haïtienne FONHSUD depuis 10 ans, a souhaité promouvoir un projet de coopération décentralisée en lien avec des communes de la banlieue parisienne, le Conseil Général.

Historique

Fonhsud, implantée dans le sud d'Haïti, privilégie 3 axes : Le développement rural, la protection de l'environnement (lutte contre la déforestation) et la démocratie locale.

En février 2006, Mr Préval a été élu Président de la République haïtienne, en décembre de la même année, les élections municipales ont eu lieu, c'est pourquoi Fonhsud souhaite redynamiser les actions en faveur de la démocratie locale et de ce fait travailler avec les nouveaux maires. C'est ainsi que Fonhsud a demandé s'il était possible d'établir des échanges entre les élus français et haïtiens.

Désir d'Haïti, depuis sa création est soutenu par les communes de Brou sur Chantereine et Vaires sur Marne, le Conseil Général de Seine et Marne, depuis 3 ans, appuie également les projets présentés par Fonhsud. Ces trois partenaires ont accepté d'accueillir une délégation composée d'élus et d'acteurs de la société civile en intervenant sur des thèmes précis, présentés par les Haïtiens

Les thèmes que la délégation haïtienne souhaitait aborder étaient les suivants :

Information sur les réalités haïtiennes :

- Présentation du contexte des différentes municipalités haïtiennes et du fonctionnement de l'Etat haïtien.
- Ediction du « *Forum Solidarité Camp Perrin/Maniche 2030* » en 2008, les élus souhaiteraient la participation d'acteurs français.

Un questionnement sur l'administration française :

- Histoire de la collectivité en France
- Intercommunalité : comprendre l'expérience française en vue de renforcer celle qui est naissante en Haïti
- Connaître la place de l' élu et du directeur général des services, comment travaillent ils ensemble
- Décentralisation en France, atouts et défis

Des outils techniques :

- Administration communale (rencontrer tous les services) et gestion de la mairie, les tâches et le savoir faire des ateliers municipaux
- Comment les élus communiquent avec la population, les associations, comment être proche des administrés ?
- Comment gérer les conflits entre élus (précision sur les délibérations du conseil municipal) et entre administrés (médiateur, conseiller juridique)
- Comment gérer les ordures ménagères avec peu de moyen

- Comment mettre en place un cimetière

Sujets de portée générale :

- Place des femmes dans la collectivité
- Développement local et mondialisation, comment se situer ?
- Tradition et modernité, quelles relations possibles ?
- Rencontrer des initiatives porteuses d'avenir dans des domaines divers, tels que l'énergie alternative, l'économie solidaire, l'agro alimentaire, l'assainissement, la transformation des ordures en engrais organique, le tourisme écologique.

2 CONTEXTE GENERAL DU PROJET

C'est ainsi que du 13 octobre au 10 novembre 2007, la délégation fût accueillie par les communes de Brou sur Chantereine, Vaires sur Marne et le Conseil Général de Seine et Marne dans le cadre d'un « *Projet de Coopération Décentralisée entre Collectivités Territoriales du Sud d'Haïti et de l'Est Parisien* »

Ce séjour fût l'occasion d'échanges d'expérience, d'étude de la démocratie et du développement local ainsi que de la décentralisation, des conférences d'intérêt général et de visites protocolaires. Il fût l'occasion de nombreuses rencontres avec :

Les villes de Brou sur Chantereine, Vaires sur Marne
Le Conseil Général
Le Conseil Régional d'Ile de France
L'Ambassadeur d'Haïti à Paris
Le Chargé de Coopération décentralisée du Ministère des Affaires Etrangères
L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies
Les Cités Unies France
Les élus de Bourron Marlotte, de Courtry, de Chelles
Le conseil participatif de la communauté de Marne et Chantereine
Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD)
La Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI micro crédits)
L'association Ethiquable (commerce équitable)
Les élèves du lycée de Chelles
Le juge à la maison de la justice à Pontault Combault
L'organisme qui gère les parcs nationaux
Les chargés du développement du tourisme rural en Seine et Marne
Le Programme Solidarité EAU

Les Haïtiens représentatifs des structures locales d'Haïti provenaient du sud d'Haïti, les membres de la délégation étaient :

- Les maires titulaires:
AUGUSTIN Bertin, maire de CAMPERIN
SELOI Jean Fildor, maire de MANICHE
BLANC Patrick, maire de FOND DES NEGRES
- Les représentants de la société civile :
DUNES Gustave de Campérin
LOUIZZAIRE Jean Marc de Maniche
MASSEUS Anne Marie de Fond des Nègres
- Le coordonateur de Fonhsud :
Père EDMOND Pierre Yves

Fait étonnant, les anciens maires (acteurs de la société civile) accompagnaient les nouveaux maires car ils travaillent ensemble. La ville de Camp Perrin a une démarche nommée « Initiative Citoyenne de Camp Perrin (ICCP 2030) elle a invité la commune de Maniche à se joindre avec elle depuis 2005 dans le but de se mettre ensemble pour travailler au développement socio culturel des deux communes.

Camp Perrin (75 000 habitants) et Maniche (35 000 habitants) travaillent en intercommunalité, ce sont deux communes voisines séparées par la rivière de Kavayon.

La commune de Fond des Nègres est un peu plus éloignée, elle vient d'être élevée au rang de commune depuis la création d'un nouveau département celui des Nippes, le 1^{er} maire de la commune a tout à apprendre, c'est pourquoi il s'associe aux deux autres communes qui ont plus d'expérience afin de faire évoluer sa ville.

Les départements d'Haïti espèrent la décentralisation de l'Etat central afin de pouvoir avoir des moyens pour développer leur zone et de ce fait le pays tout entier.

3 OBJECTIF DU PROJET

De façon générale, l'objectif du projet était de montrer des pratiques de :

- Démocratie locale
- Développement local

En insistant sur l'articulation entre les deux.

Le but n'était pas de transposer un modèle ni même des recettes mais de découvrir le fonctionnement d'une commune et de l'Etat français, de mieux appréhender le rôle du maire, des employés communaux et de la population.

Planning des rencontres

Dates	Lieu	Objet rencontre
Samedi 13	Orly	Arrivée à Pontault Combault
Dimanche 14	Cité St Louis , face à la mairie de Brou	Repas accueil de la délégation par Désir d'Haïti
Lundi 15	Mairie de Brou avec l'Ambassadeur Mr Etienne Conseil Général Melun	Présentation du contexte des communes et du fonctionnement de l'Etat haïtien Présentation de l'Etat français et des collectivités Pouvoir des maires au niveau administratif et financier Comité de ressources sur la solidarité internationale
Mardi 16 octobre	*Lycée Louis Lumière Chelles *Hotel Saphir à Pontault	Classe BTS Agence Régionale de l'Environnement

	Combault * Mairie de Brou	pour les Energies Nouvelles (ARENE) Mr Dangaix développement durable Présentation des ressources humaines et fonctionnement du service intendance. Les Finances locales et le fonctionnement de l'impôt Accueil officiel à la mairie de Brou
Mercredi 17	*Visite au Conseil Général	Présentation du conseil général
Jeudi 18	* Paris * Communauté de commune Marne et Chantereine * conseil participatif à Chelles	SENAT, séance sur des questions d'actualité Présentation de l'intercommunalité par Mr Marion Conseil d'orientation du conseil participatif
Vendredi 19	* Brou * Maison des associations à Vaires	Association AMCAL SIETREM (ordures ménagères) Conférence sur l'évolution de la société en France et le rôle de la femme
Samedi 20	Bourron Marlotte	Gestion de l'eau et station d'épuration Philippe Poirier/ Jean Paul Mazureck
Dimanche 21	Paris	visite
Lundi 22	*Conseil Régional *Ambassade	Mr Sournia du Conseil Régional (présentation de la politique internationale du conseil régional) Rencontre avec l'Ambassadeur
Mardi 23	Mairie de Vaires Mme Querci était en Haiti en 1997	Présentation des services communaux Repas au foyer des personnes âgées Visite des ateliers municipaux, des équipements sportifs, des établissements scolaire et accueil post scolaire
Mercredi 24	Conseil Régional	Vice présidente chargée des affaires internationales Mme HADDADE
Jeudi 25	Mairie de Vaires	Visite de la maison de la petite enfance et du foyer des personnes âgées Rencontre avec JP Arnould et Mr Fransico à propos de la politique de la municipalité en matière de communication en direction de la population et de démocratie locale, objectifs et moyens mis en œuvre.
Vendredi 26	Pontault Combault Brou	Maison de la justice Action sociale et enfance

Samedi 27	Centre des Arts et Loisirs à Vaires	Formation sur le montage de projet
Dimanche 28	Paris	Visite Interview Radio haïtienne
Lundi 29	Paris	Rencontre avec le service des Parcs nationaux SIDI et Ethiquable (commerce équitable)
Mardi 30	Paris	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement Cités Unies France
Mercredi 31	Melun Fontainebleau Paris	Conseil général, décentralisation Tourisme rural Assemblée nationale
Jeudi 1 ^{er}	Reims	Visite d'une cave de champagne et des vignes et cimetières militaires
Vendredi 2	Matin Brou AM Chelles	Présentation de l'activité associative et visite d'un café musique
Samedi 3	Libre	
Dimanche 4	libre	
Lundi 5	Matin Brou AM Programme solidarité EAU Paris	Service culturel Rencontre avec les financeurs sur l'eau
Mardi 6	Paris Brou	Rencontre avec Mr Joly Chargé de la coopération décentralisée au Ministère des Affaires Etrangères Bilan avec les trois partenaires et signature du protocole d'intention de coopération décentralisée avec Brou
Mercredi 7	Blandy les Tours	Visite du château et discussion sur le tourisme rural
Jeudi 8		
Vendredi 9	Paris Brou	Conférence de presse au collectif Haïti de France Repas d'au revoir à la cité St Louis
Samedi 10	Orly	Départ

4 PRESENTATION de la DEMARCHE des communes de CAMP PERRIN et de MANICHE intitulée « INITIATIVE CITOYENNE 2030 (ICCP 2030) par Jean Marc Louzziaire responsable de l'organisation « Konbit pou Devlopman Manich/ Renforcement des capacités et valeurs locales »

A l'approche de janvier 2004, carrefour critique pour la nation haïtienne, tout le monde s'interroge sur sa responsabilité dans le maigre bilan de 200 ans d'indépendance. Les Camp Perrinois et les Manichoïses répondent à l'appel de la radio « Voix Paysans du Sud »

1) A Camp Perrin, les organisations et institutions de la société civile (organisations paysanne, ONG locales, associations de femmes) l'Eglise lancent un appel à une réflexion profonde pour offrir une alternative pour un nouveau départ et l'ICCP 2030 est né, c'est un espace de réflexion pour tous les acteurs de la société et des citoyens actifs.

2) A Maniche, le père Yves vient d'être nommé curé de la paroisse, il se propose de rencontrer toutes les couches de la société pour réfléchir sur l'avenir de cette commune, il rencontre les notables du centre ville, les organisations paysannes, les jeunes protestants et catholiques .

Le constat est fort, Maniche avance à l'image du pays, pas de plan directeur, donc il faut mobiliser pour monter un plan de développement, ainsi naît « Kombit pour le Développement de Maniche » (KDM) avec un comité de pilotage ayant à sa tête un pasteur protestant.

Le 1^{er} Mai 2004, date officielle retenue pour la fondation de cette plateforme d'organisation et d'institution de la société, est organisé une foire agricole avec des conférences/ débats, pour démontrer la potentialité agricole de la commune, cela a été un succès .

Entre temps, au niveau national, un nouveau gouvernement se met en place après le départ d'Aristide, à Camp Perrin et à Maniche, deux acteurs des initiatives de réflexion sont nommés, par l'exécutif provisoire, maires des deux communes, il s'agit de Jean Marc Louzziaire et de Jean Dunes Gustave.

Le 1^{er} octobre 2005, poussé par les réflexions de la société civile, le maire de Camp Perrin d'alors, accompagné des membres de son administration et des membres de l'ICCP 2030, vient rencontrer le maire ainsi que le personnel communal de Maniche et les membres du KDM. A la fin de cette journée historique, ils signent un accord de coopération dans le but de se mettre ensemble pour travailler au développement socio économique et culturel des deux communes.

Depuis cette date, chaque mois, une rencontre de tous les acteurs a lieu, pour trouver les voies et moyens d'offrir aux communautés respectives et au pays tout entier un modèle. On passe en revue le processus de décentralisation, bloqué par les autorités depuis les années 90, suite à cela on décide de provoquer une expérience pilote. Comment y arriver puisque le problème reste que l'Etat est centralisé, après discussion, une piste est identifiée : la coopération décentralisée !

C'est ainsi que du 6 au 8 octobre 2006, l'ensemble des acteurs s'engagent dans une dynamique sur la base de réflexions et d'actions, organisent le forum de solidarité Camp Perrin/Maniche 2030, financé par le Ministère de l'Intérieur haïtien qui passe trois jours sur place avec une trentaine de cadres de la Direction des Collectivités Territoriales.

Ce forum avait pour thème « Leadership et Gouvernance Locale » La coopération décentralisée et le développement local durable avait un double objectif :

- 1) Valider nos réflexions pour monter un plan sur 25 ans, toutes les forces vives des deux communes participaient aux différents ateliers pour prendre une résolution pour l'avenir des deux communes.
- 2) Partager notre expérience avec le reste du pays, vu que le forum avait une couverture médiatique nationale, une résolution est sortie du forum, un accord de partenariat des deux communes en présence des autorités nationales.

Ensuite, pour faire avancer le projet, un fond de solidarité Camp Perrin/Maniche est créé avec la cotisation des organisations et institutions de base des deux communes. C'est à ce moment là qu'intervient l'ONG Fonhsud qui travaille dans le sud sur la démocratie locale, l'agriculture et l'environnement, on se met d'accord pour travailler ensemble au niveau des élections des collectivités, à savoir, des formations et des séminaires pour les candidats aux élections, sachant que les acteurs de l'initiative ne devaient pas être partisans pour un candidat, afin de donner au projet toutes les chances de perdurer quelque soit l'équipe gagnante.

En juillet 2007, dans le cadre du 8^{ème} Fond Européen de Développement, l'Union Européenne lance un appel à proposition, les mairies de Camp Perrin, Maniche, le KDM, l'ICCP 2030 et le CODE (Collectif de Développement) travaille sur un projet d'appui et de renforcement des capacités des sociétés civiles et des collectivités territoriales dans le cadre d'un processus de développement à long terme. Le projet a été retenu par l'Union Européenne.

L'objectif final de ce projet est d'élaborer un plan de développement sur 25 ans pour les deux communes, développer des synergies pour mieux identifier les axes prioritaires de développement dans l'intérêt collectif, contribuer à créer un climat de cohésion sociale génératrice de valeur ajoutée au niveau de toutes les couches de la population locale, permettre à ces regroupements de parvenir à une meilleure stratégie de plaidoirie citoyenne dans toutes les phases des projets communaux à mettre en oeuvre.

Lors de notre venue en France, nous avons échangé avec les communes de Brou sur Chantereine et de Vaires sur Marne sur la gestion communale et la démocratie locale, avec le Conseil Général de Seine et Marne nous avons mieux compris les enjeux de la décentralisation.

Une coopération décentralisée se met en place avec la commune de Brou sur Chantereine afin de renforcer les capacités propres de nos villes en ayant un plan local de développement et d'aménagement de nos communes

Jean Marc Louizaire représentant de »Kombit pour le développement de Maniche «

5 BILAN DU SEJOUR

5 1 : Dossier de presse écrit par le père Yves Edmond (coordonnateur de Fonhsud) remis aux journalistes lors de la conférence de presse organisée à Paris par le Collectif Haïti de France le 9 novembre.

« La coopération décentralisée : Une nouvelle voie pour Haïti »

"Le 13 octobre 2007, une délégation de 7 personnes composée des maires de Camp-Perrin, Maniche et Fond des Nègres, d'un représentant de FONHSUD et de trois représentants de la Société Civile des trois communes précédemment citées, est arrivée en France sur l'invitation des Mairies de Brou sur Chantereine, Vaires sur Marne, du Conseil Général et de l'Association Désir d'Haïti de France.

L'objectif de cette délégation était d'observer le fonctionnement des institutions françaises afin de jeter les bases d'une véritable Coopération Décentralisée entre les Collectivités de France et les Collectivités d'Haïti, car Camp-Perrin et Maniche travaillent ensemble depuis plusieurs années.

Nous avons eu un programme varié, organisé par Désir d'Haïti qui nous a conduit à Brou-sur-Chantereine, Vaires sur Marne, Chelles, Bourron Marlotte, Courtry, au Conseil Général de Seine et Marne, au Conseil Régional d'Ile de France, à l'Ambassade d'Haïti et au Consulat Haïtien en France, au Sénat et à l'Assemblée Nationale française, à la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) au CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), au Cités Unies de France, au Bureau des Parcs Régionaux d'Ile de France, au Bureau du Département du Tourisme à Fontainebleau, au Bureau du Programme Solidarité Eau et au Ministère des Affaires étrangères de France où nous avons pu rencontrer, entre autre, Monsieur Antoine Joly, délégué pour l'action extérieure des collectivités locales.

Nous avons également visité plusieurs sites historiques, touristiques et culturels dans la capitale et en Ile de France.

Nous avons bénéficié de séances d'information formative très importantes sur l'organisation des mairies, l'intercommunalité, la décentralisation, le tourisme rural et industriel, la coopération décentralisée, l'organisation de l'Etat français, ainsi qu'une information particulière sur le montage de projet pour le développement durable.

Ce voyage nous a permis de nous enrichir et nous repartons avec de nouvelles idées qui vont nous aider à mieux organiser et structurer nos communes, à renforcer la démocratie participative chez nous, à monter un véritable plan d'aménagement et de développement durable pour reconstruire notre région et offrir au pays un modèle viable.

Partout où nous sommes passés nous avons été chaleureusement accueillis. Nos rencontres nous ont montré une France à l'écoute, ouverte, solidaire et prête à nous accompagner dans notre démarche de construire ensemble une vision du monde et un renouveau de coopération, car notre délégation n'était pas venue présenter ni un petit projet ni chercher un petit chèque... Nous sommes à la recherche d'une coopération qui peut nous aider à exploiter et à mettre en valeur les ressources que nous avons.

Haïti dit-on, c'est un pays pauvre assis sur un bloc de diamant...

Les potentialités sont là. Il nous manque seulement des compétences pour les transformer en richesse.

Le soleil brille tout le temps sur le pays, le vent souffle à longueur de journée, des cours d'eau très importants sillonnent le pays çà et là.

Nous avons un patrimoine historique, culturel et naturel très riche qui peut en faire rêver plus d'un.

Nos mangues, notre café, notre cacao sont parmi les meilleurs du monde.

La main d'œuvre est bon marché. Il nous faut simplement des investisseurs qui nous permettent de conserver notre potentiel intellectuel et manuel ce qui devrait nous permettre d'améliorer les conditions de vie des Haïtiens.

Que faire donc ?

Si même dans les pays dit « développés » ça va mal, n'est ce pas le moment de penser à une alternative au développement, car malgré les avancées effrénées des sciences et technologies, le fossé se creuse chaque jour davantage entre les classes sociales.

A un moment où l'on parle tant de la démocratie participative, de la décentralisation, de la communauté des communes, de la coopération décentralisée et du développement local durable, ne faut-il pas repenser le mode de développement actuel ?

Les pays « riches » ne doivent-ils pas revoir leur mode de coopération avec les pays en voie de développement ?

Les français ont-ils oublié la présence d'Haïti sur la mappemonde en plein XXIème siècle ?

N'avons-nous pas partagé une histoire commune pendant plusieurs siècles ?

N'est-il pas temps de renouer et de renforcer ces liens historiques, culturels et d'amitiés entre nos deux peuples ?

Haïti est-elle condamnée à rester l'un des pays les plus pauvres de l'hémisphère ?

Vu notre histoire commune, vu les liens culturels qui nous unissent, vu l'importance de la France aujourd'hui, ne peut-elle parrainer le dossier d'Haïti sur la scène internationale ?

*Haïti, la première république noire du monde,
Ne doit pas mourir,
Haïti doit vivre !*

Nous espérons que notre appel de solidarité et d'entraide mutuelle sera entendu de tous celles et ceux qui défendent encore avec fierté et dignité les valeurs de la République française !

Nous remercions de tout notre cœur le Ministère de l'Intérieur d'Haïti, le Conseil Général de Seine et Marne, la Mairie de Brou sur Chantereine, la mairie de Vaires sur Marne, les ONG « FONHSUD » et « DESIR D'HAÏTI » qui nous ont permis de faire ce voyage.

Nous remercions également chaleureusement l'Ambassade d'Haïti en France, le Consulat Haïtien en France, les communes de Bourron Marlotte, Courtry, de Pontault-Combault et de Chelles, la Communauté Haïtienne en France, le collectif Haïti de France, la presse française et toutes les institutions ou personnes que nous avons rencontrées ou qui nous ont soutenues dans nos démarches.

*Pour les membres de la délégation
Père Yves EDMOND (Représentant de FONHSUD)*

5 2 IMPRESSIONS PERSONNELLES DES MEMBRES DE LA DELEGATION

Ville de Fond des Nègres :

Patrick BLANC (maire): « Pour moi ce fut la découverte de la gestion d'une commune, la façon qu'un maire doit diriger sa commune, donner des responsabilités pour permettre la démocratie locale, la population a accès à l'information et des réunions sont organisées pour échanger avec la population sur des grandes décisions. Le travail des employés est planifié. J'ai apprécié la formation sur le montage de projet de développement fait par Kristel, cela a complété nos connaissances, c'était concret l'élaboration d'un projet, on a mieux compris pourquoi il était nécessaire qu'il y ait une participation de la population dans tout projet, de plus nous avons eu un support qui nous a été remis pour cette formation comme pour toutes les rencontres que nous avons eues, cela va nous permettre d'échanger au retour ».

Anne Marie MASSEUS : « Ce fut un échange très fructueux, le personnel communal est tolérant et sait écouter, tout le monde est actif et travaille dans l'intérêt de la commune. Il y a un travail d'équipe, chaque service de la mairie a trouvé sa place dans la mairie, on sait qui fait quoi, la mairie est très fréquentée

Les villes sont bien fleuries, il y a beaucoup d'arbres, les espaces verts sont bien entretenus, les rues identifiées, les eaux de pluies sont canalisées. La commune a le souci de tous, jeunes et vieux, pour les services, l'accueil et les loisirs, la vie est importante. Les employés et les élus nous donnent des pistes, rien n'est caché.

La Sidi nous dit d'encourager les produits locaux concurrentiels afin de fournir du travail aux jeunes (trouver de nouveaux outils financiers) et éviter qu'ils partent à la capitale ou à l'étranger et diminuer chez nous la pauvreté.

Pour l'environnement, nous devons respecter nos sites et en créer d'autres pour nous et pour le tourisme, nous rapprocher de la ville des Gonaïves pour partager nos expériences. Nous devons garder notre identité propre, ne pas vouloir ressembler à la France. De retour en Haïti, je vais sensibiliser la communauté afin d'être plus soudés avec Maniche et Camp Perrin, de trouver des moments d'échanges en intercommunalité afin que cela porte des fruits pour entraîner d'autres à venir nous visiter. C'est un travail de longue haleine qui nous attend pour transmettre ce que nous avons découvert. Nous devons aider nos maires à avoir le sens des responsabilités et à travailler dans la transparence ».

Ville de Maniche :

Fildor SELOI (maire): » Cela a été une découverte pour moi-même, de voir le fonctionnement d'une mairie française, la répartition des services, il y a un service public qui est offert à toute la population, le personnel communal est très nombreux et a des compétences professionnels. En Haïti, il faut offrir un service qualitatif à la population.

La décentralisation est un outil indispensable, un outil de développement durable.

Visite de la maison de la justice, chez nous ce sont les personnes âgées qui jouent le rôle de médiateur quand les gens n'ont pas de moyen de prendre un avocat, il faudrait relancer leur rôle qui diminue ».

Dunes : « Ce fut une visite d'échange, au départ je me suis demandé ce que nous allions faire pendant un mois en France (période trop longue à mon avis), finalement j'ai été effrayé par tous les rendez vous que nous avait programmé Désir d'Haïti. Ces rencontres ont été concrètes, nous avons pu constater qu'aucun secteur n'était négligé.

Lorsque nous avons été à Reims voir les champs de vignes qui produisent le champagne, de voir ces étendus de culture, je pense que nous devons réfléchir sur notre mode de production en Haïti.

Nous n'avons pas de problème d'eau, il faut la gérer, les français réfléchissent pour l'avenir (comment protéger l'environnement) nous, aujourd'hui, nous avons des richesses que nous détruisons. Il en est ainsi du Parc National Macaya qui dessert 600 000 personnes, ce parc est en détresse par la déforestation, dix collectivités locales se sont mobilisées avec la société civile, nous avons la responsabilité de protéger notre environnement, cela passe par l'éducation.

Qui peut nous aider à le sauvegarder ! »

Ville de Camp Perrin :

Bertin AUGUSTIN (maire) : *» Les mairies en France ont un organigramme, chaque employé a la définition de ses tâches, il n'y a pas besoin que le maire soit là pour qu'ils travaillent. La société civile doit être plus actrice dans la commune, le maire doit être plus proche de la population, il doit y avoir de la transparence dans les actions communales, il faut palier au manque de rigueur, définir les tâches des employés et mettre en place une organisation.*

Au niveau de l'intercommunalité, mettre les problèmes en commun pour mieux avancer. Je vais sensibiliser les gens à s'organiser, à respecter l'environnement. La rencontre avec Cités unies nous a permis de conforter notre bataille pour la démocratie locale. La formation sur le montage de projet a renforcé ma capacité d'un d'élaborer un projet, cela me permettra d'écrire un petit projet dès mon retour en Haïti.

Sur la gestion du personnel communal, j'ai beaucoup appris, chaque employé doit jouer son rôle dans le service dont il a une charge.

Afin d'être plus efficace, il faut utiliser une politique de taxe communale, avoir des actions concrètes au niveau de l'intercommunalité, avoir une participation communale active, avoir une stratégie pour lutter contre la déforestation, partager mes expériences avec d'autres maires du pays afin de les sensibiliser sur la décentralisation et le développement local. »

Jean Marc LOUZZIAIRE : *» A mon retour je vais rencontrer les membres de Kombit, regrouper les notables, la radio pour leur faire un rapport détaillé de nos découvertes afin de les mobiliser d'avantage, les sensibiliser sur la nécessité de la commune de percevoir des taxes. J'ai découvert que chaque conseiller municipal avait une responsabilité et permet de représenter la société civile, les décisions sont prises lors des conseils municipaux, on n'a pas cela en Haïti. Il faut travailler d'avantage avec les élus. »*

Père Yves EDMOND : *« Au Conseil Général nous avons pu voir que la décentralisation en France était une réalité. Pour le parc naturel Macaya, il faut réfléchir comment le protéger et le valoriser, il faut avoir des objectifs clairs pour obtenir des résultats. Suite à la visite de la maison de la justice, j'ai réalisé que nous devons renforcer le conseil des anciens qui sert de médiateur auprès de la population. La rencontre avec le Programme Solidarité EAU nous a précisé qu'il fallait définir une politique tarifaire pour l'eau. J'ai découvert qu'au sein du conseil municipal il y avait l'opposition qui est représentée, que la mairie est un service au cœur de la vie de la population. La place de l'éducation et du sport est importante dans la vie de la commune, on a vu que s'il n'y a pas d'impôt, il n'y a pas de service. Comment renforcer la démocratie participative ? »*

5-3 ACTIONS A ENTREPRENDRE à court et moyen terme:

Toutes ces rencontres ont été très riches, elles ont permis notamment à la délégation d'identifier des actions de développement territorial à entreprendre à court et moyen terme sur les thèmes de l'environnement et des équipements publics.

*** L'ENVIRONNEMENT**

Les élus de Camp Perrin et de Maniche s'engagent à mener des actions pour protéger leur patrimoine naturel, à travailler à la conservation des richesses naturelles, à prendre les mesures suivantes pour la protection de l'environnement.

a) Lutter contre la déforestation :

Réactualiser un arrêté communal concernant l'interdiction de la coupe d'arbres pour la confection de planches et de charbon de bois. Communiquer avec la population et les notables locaux pour expliquer l'importance d'arrêter la déforestation dans l'intérêt de tous, organiser des rencontres, faire des émissions de radio.

b) Protéger les richesses naturelles :

Réaliser des aménagements pour délimiter un périmètre de protection des sources, des bassins versants, interdire le passage des camions dans ce périmètre. Effectuer des plantations d'arbres, créer des petits parcs naturels avec des aires de jeux pour les enfants et des aires de pique nique qui pourraient être utilisés par les gens de la ville et les visiteurs (potentiels touristes solidaires) mettre en place des poubelles. Communiquer avec la population, les organisations de base et les notables afin d'expliquer la démarche communale, pour que l'ensemble de la population adhère au mieux.

La société civile accompagnera les démarches communales en travaillant à l'éducation populaire à travers les radios communautaires, les écoles, les organisations de base, sur la protection des sites, l'utilisation des poubelles...

c) Prévention des risques :

La rivière de Cavaillon partage les villes de Camp Perrin et Maniche. La rivière devrait être un atout pour les deux communes mais à la saison des pluies, elle se transforme en ravine, inonde tout sur son passage et transporte des blocs de pierre jusque dans la ville. Il arrive fréquemment que la commune de Maniche soit isolée car ses accès sont coupés par la montée des eaux de la rivière.

Il existe un comité de surveillance de la rivière, dont les maires sont les coordonnateurs, ce comité informe la population des risques d'inondation et de la montée des eaux par mégaphone, radio, afin d'évacuer la population dans les secteurs à risque. Les élus vont donner plus de moyens aux comités afin qu'ils soient plus efficaces, ils vont prendre des mesures afin d'empêcher l'implantation de nouvelles constructions dans les zones à risques.

Dans un deuxième temps, il est nécessaire qu'une étude hydraulique de la rivière soit réalisée afin d'établir un programme des travaux à entreprendre pour maîtriser les crues (endiguement avec des gabions, curage du lit de la rivière..) et de mettre en place des moyens de conservation des sols dans les mornes (montagnes) en favorisant la reforestation.

Désir d'Haïti va rechercher les possibilités de financement d'une étude technique permettant un plan d'aménagement de la rivière.

Nota : Les communes vont mettre en place la redevance d'une taxe communale pour toute extraction de matériaux de la rivière (sable, cailloux, pierres) réalisée par des négociants.

d) Protection du parc national du pic Macaya

Les élus vont finaliser l'arrêté intercommunal sur l'interdiction d'abattage d'arbres dans le périmètre du parc national, ils vont prendre des mesures sur le transport des planches de pin.

La société civile va faire un état des lieux du parc avec des techniciens qui sont membres des ONG locales, ils vont rechercher d'une part, les possibilités d'hébergement chez l'habitant et d'autre part les guides qui pourraient accompagner les visiteurs à la découverte du parc.

La société civile va travailler avec les écoles (par exemple, organiser une journée de l'arbre, où chaque enfant pourrait planter un arbre, l'arroser, le protéger, lui donner son nom) afin que la génération future ait le souci de protéger la forêt et de sensibiliser ses parents. Elle va travailler avec les groupes de base sur l'importance de protéger la nature, de lutter contre la déforestation et voir quelle alternative durable peut on trouver au charbon de bois pour la cuisine (réchauds à kérosène, réchauds solaires...)

Protection et mise en valeur du parc afin de conserver l'écho système et envisager un tourisme rural solidaire

e) Tourisme solidaire

Ces communes sont situées entre la mer des Caraïbes et les mornes (montagnes) notamment le parc national de Macaya qui atteint 2300m d'altitude, Fort Alamo, les chutes de Saut Mathurine présentent un intérêt touristique, on pourrait envisager des randonnées à travers la montagne, avec un logement chez l'habitant.

Les élus vont répertorier et délimiter les sites ayant un intérêt et aménager les accès ainsi que les sites pour les mettre en valeur.

*** LES EQUIPEMENTS PUBLICS**

a) Eau et assainissement

Suite à la rencontre organisée par le « Programme Solidarité EAU » les élus ont pris conscience de l'importance de faire participer la population aux projets communaux. Ils vont organiser des rencontres avec la population pour les sensibiliser sur ce thème.

Les élus veulent faire un relevé des sources, délimiter les zones de captage, mettre en place des comités de gestion de l'eau et assurer leur formation. Ils vont assurer le suivi du projet eau et assainissement sur les communes de Camp Perrin, Maniche et Cavaillon, projet présenté par « Protos »

b) Infrastructures

Les élus vont faire un inventaire de leur voie de communication, classer les routes prioritaires. Des membres de la société civile ayant des connaissances territoriales sur les difficultés des accès et de l'assainissement accompagneront les experts routiers français lors de leur mission projetée en 2008. Il est nécessaire de rechercher tous les documents existants, tels que cartes topographiques, coupe de terrain, plan des communes.

c) Energie solaire

Haïti bénéficie de 365 jours de soleil par an, mais il n'est pas exploité. La délégation va réfléchir sur les priorités qu'elle veut se donner en établissant un programme électrique, quels sont les besoins prioritaires en électricité, éclairer des établissements publics, éclairer certains quartiers ou permettre des activités génératrice de revenus.

En conclusion :

Une plus grande communication est nécessaire entre les élus et la population et un échange régulier doit se faire entre les élus et les organisations de base.

La protection de l'environnement et le diagnostic du territoire sont des priorités à mettre en œuvre.

Il est nécessaire de rechercher les diverses études qui ont réalisées sur la connaissance du territoire du département du sud, se rapprocher de Suzie Castor du CRESFELD, du centre national info géospatial (Mme Gina Porcela) Bureau Développement Production Agricole (Mme Percy Pali)

La délégation souhaite l'implantation d'une maison de la culture et du tourisme en intercommunalité Camp Perrin/Maniche, cette maison serait un pôle de vie de la population avec une salle polyvalente qui servirait pour tous les rassemblements, notamment les réunions des organisations de bases, un cyber café où les jeunes pourraient utiliser internet, une bibliothèque, et éventuellement des ateliers et autres besoins exprimés par la population.

Ces rencontres franco/haïtiennes ne sont qu'une étape vers une coopération décentralisée, en effet pour clôturer le séjour, la mairie de Brou (Mr Deschamps) et les communes haïtiennes ont signé une intention de coopération décentralisée.

De plus, Mme Querci, maire de Vaires a proposé à la communauté de communes de Marne et Chantereine , lors du prochain conseil communautaire, d'instaurer un protocole d'amitié franco/haïtien.